

## **Livbag. Amorce de résistance**

24 avril 2009 -

•

**Une trentaine de salariés de Livbag ont rejoint 170 collègues finistériens de la sous-traitance automobile devant la préfecture, hier. Faible mobilisation au regard de l'ampleur du plan social redouté. Mais selon la CGT et la CFCT, le mouvement va s'amplifier.**

950 salariés, un plan social sur le point d'en pousser entre 100 et 150 vers la sortie (Le Télégramme d'hier) et seulement une petite trentaine pour s'en émouvoir hier matin devant la préfecture, à Quimper. En dépit des messages de ralliement de la CGT et de la CFCT, l'heure de la mobilisation n'a pas sonné chez Livbag. «Sans doute verra-t-on davantage de mouvement à partir de lundi prochain», prédit Martial Lemoine, délégué CGT. Le comité d'entreprise extraordinaire aura alors divulgué l'ampleur du plan de sauvegarde de l'emploi.

### **La CFDT ne suit pas**

Pour l'instant, sur les chaînes de production, si tout le monde y pense, peu de salariés montent au front. «Un peu de solidarité nous aurait pourtant fait du bien», lâche un gréviste, regrettant l'absence de la CFDT au rassemblement quimpérois (lire en encadré). La CFCT ne s'est en revanche pas posé de question. Ancien, il est vrai, de la CGT, Frédéric Andreae déplore que d'autres «ne se sentent visiblement pas concernés». Certaines catégories de personnel peuvent-elles effectivement se croire à l'abri? Plus que d'autres en tout cas: «On le voit bien sur les six autres sites français, c'est la production qui trinque d'abord. Certes, Pont-de-Buis réalise le meilleur chiffre d'affaire en France mais la politique du groupe reste la même pour tous: produire du standard dont le bas coût ne pourra être atteint qu'en tapant sur la masse salariale».

### **Relocalisations internes**

Reste la garantie de pérennité apportée par l'exclusivité mondiale d'une production de générateur d'airbag et la recherche et développement. Mais «nous ne sommes pas à l'abri d'une délocalisation» et le département phare de Livbag subit, lui aussi, la tempête actuelle: «Une centaine de personnes travaillent actuellement sur la conception de nouveaux prototypes. Après redéploiement du sureffectif à la production», rapporte Martial Le Moine. «Ces relocalisations en interne provoquent un climat de concurrence. C'est comme si chacun commençait déjà à penser d'abord sauver sa peau», témoigne Ludovic Bon, passé de la sortie R & D à la chaîne de production. Anthony Glevarec a également connu des heures plus glorieuses chez Livbag. «Ancien manager d'une équipe de deux ou trois personnes», il se retrouve aujourd'hui à l'approvisionnement. Il n'y a pas que son avenir personnel qui l'inquiète: «Mon épouse gagne 800 € par mois, moi un peu au-dessus du Smic (sans les primes). Nous venons de construire à Lopérec et il faut payer la nounou de notre fille de deux ans. Quelles perspectives de reclassement nous offre le bassin économique de Châteaulin? Et pour nos collègues dont la conjointe se retrouve licenciée de chez Novatech? Nous attendons évidemment le soutien des élus locaux». De son côté, la direction de Livbag a annoncé la prolongation du recours au chômage partiel (75% du salaire) jusqu'à la fin juin. Ultime pansement sur la fracture? Les délégués CGT et CFCT ne proposent comme solution alternative que «de ne pas licencier en attendant la reprise. Le marché allemand de l'automobile repart bien à la hausse».

### **Faudra-t-il indemniser les intérimaires?**

Livbag n'a jamais lésiné sur l'emploi d'intérimaires. Ce recours risque de lui coûter cher dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi. L'équipementier automobile pourrait être conduit à indemniser au moins 200 personnes ayant cumulé des missions d'intérim à son service, à hauteur de ce qui sera versé aux salariés en CDI du site de Pont-de-Buis concernés par le PSE présenté lundi.

### **Annonce du PSE reportée?**

Code du travail à l'appui, la CFTC maintient que «l'employeur n'a pas le droit d'entamer un PSE pendant qu'est menée une négociation collective, sauf à prouver son caractère urgent. Or, se déroulent actuellement les négociations annuelles obligatoires avec les syndicats et nous ne voyons pas l'urgence», explique Frédéric Andreae.

### **Licenciement boursier?**

La CGT, par la voix de Martial Le Moine, attaque sa direction sur une autre face: «Les 15.000 lignes de production parties en Roumanie employaient 130 personnes à Pont-de-Buis. En maintenant cette fabrication ici, peut-être aurait-il été possible de nous épargner des licenciements. En réalité, nous serons victimes d'un licenciement boursier».

•

## **TECL. Neuf licenciements pour passer le cap**

Les difficultés de Livbag ont déjà causé quelques dégâts collatéraux, à l'image de TECL (Transport express conseil logistique). En janvier et février dernier, après avoir mis fin aux contrats d'intérim et CDD afin d'amortir les premiers effets de la crise, le transporteur de la zone industrielle de Lospars a été contraint d'aller encore plus loin, en licenciant neuf de ses salariés sur ses deux sites de Châteaulin et Paris. «Une adaptation rendue nécessaire par la baisse d'activité catastrophique enregistrée chez Livbag en début d'année, et qui pesait lourdement sur nos résultats», explique sans détour René Le Grand, le P-DG de la société. Il faut savoir en effet qu'Autoliv est historiquement le plus gros client du transporteur châteaulinois. «Il a représenté jusqu'à 60% de notre activité», précise René Le Grand qui s'emploie à diversifier au maximum les clients de son entreprise.

•

## **CFDT: «D'abord discuter»**

Remarquée pour son absence, hier à Quimper, la CFDT de Livbag, majoritaire au comité d'entreprise, estime ne pas avoir été formellement invitée: «Nous n'avons pas eu de discussions réelles sur la pertinence d'une grève avec la CGT et la CFTC. Et ce n'est pas seulement la veille que cela se fait», précise Thierry Le Doeuff, élu au comité d'esprit. De profonds désaccords rendaient de toute façon quasi impossible l'entente des trois syndicats. La gravité de la situation n'imposerait-elle pas cependant d'enterrer la hache de guerre? «Je suis entièrement d'accord». La CFDT attendra néanmoins la réunion de lundi avant d'appliquer une stratégie. «Personnellement, nous préférons mener des négociations avant d'envisager la grève. Mais il appartiendra d'abord aux salariés de décider la suite du mouvement».